

D2025-070

Formulaire de déclaration

Liaison par autocar ≤ 100 km

Version janvier 2023



A savoir

- Saisissez directement vos données sur ce formulaire
- Précisez le nom des fichiers si vous souhaitez joindre des pièces au dossier
- Envoyez-le **au format PDF** accompagné des pièces jointes :
 - par mail à procedure@autorite-transport.fr

Le formulaire de déclaration se décompose en deux parties :

- Une partie regroupant les éléments obligatoires, demandés expressément à l'article R. 3111-43 du code des transports ou, le cas échéant, à l'article R. 3111-45 du même code dans l'hypothèse d'une modification d'un service existant, qui a vocation à être publiée;
- Une deuxième partie regroupant des éléments complémentaires, souhaités par l'Autorité pour faciliter le traitement de la déclaration par ses services, qui n'a pas vocation à être publiée.

DÉCLARATION – LIAISON PAR AUTOCAR ≤ 100 km

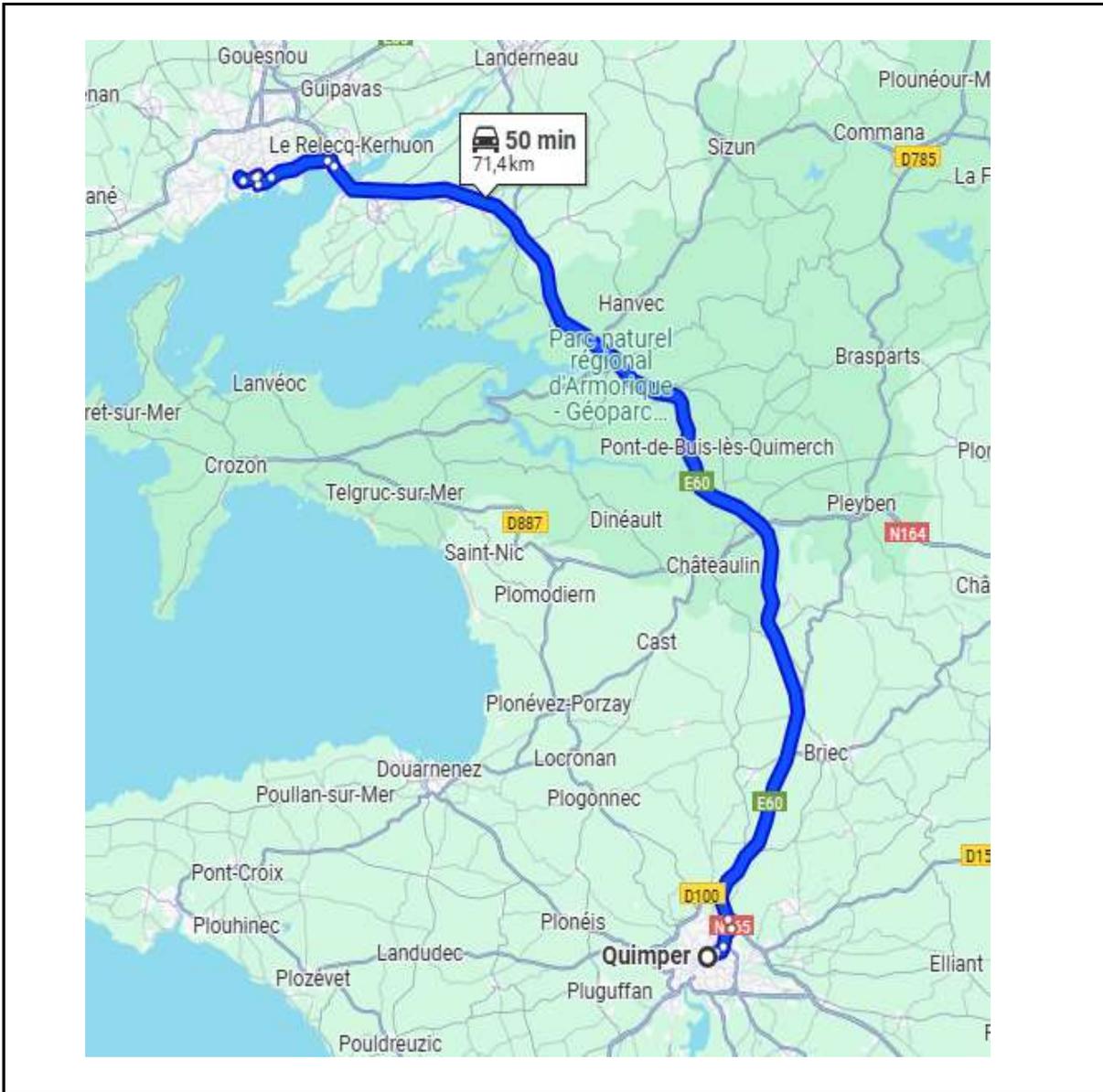
Partie 1 : éléments obligatoires (publiés sur le site de l'Autorité)

Identification de l'entité effectuant la déclaration	
Nom de l'entreprise	Flixbus France SARL
Raison sociale de l'entreprise	Flixbus France SARL
Preuve de l'inscription au registre mentionné à l'article L. 3113-1 du code des transports ¹	Licence Communautaire (pièce jointe)
Département d'établissement de l'entreprise	75009 Paris
Liaison déclarée	
S'il s'agit d'une modification d'une déclaration existante, indiquer le n° de la déclaration modifiée (par exemple D2017-xxx) et les modifications apportées : <ul style="list-style-type: none">• Places commercialisées en sus du volume initialement déclaré• Places commercialisées à des horaires s'écartant de plus d'1/2 heure de ceux initialement déclarés• Diminution de temps de parcours d'au moins 10%• Modification du point d'arrêt à l'origine ou à la destination initialement déclarés	1ere demande Non Non Non Non
Origine ² de la liaison (adresse précise du point d'arrêt, n°, rue, commune, coordonnées GPS au format décimal)	Brest 10 Avenue Amiral Réveillère Bus Station, Platform N°9 29200 Brest Latitude 48.38696 - Longitude -4.48381
Destination ³ de la liaison (adresse précise du point d'arrêt, n°, rue, commune, coordonnées GPS au format décimal)	Quimper (Central Bus Station) Place Louis Armand 29000 Quimper Latitude 47.994691 - Longitude -4.093783

Itinéraire(s) envisagé(s)	Pièce(s) jointe(s) n° 1 Nom(s) du(des) fichiers : Itinéraire Brest - Quimper (Central Bus Station)
Temps de parcours (en heures et minutes)	50 minutes
Fréquence et volume maximal de places proposées à la vente, pour chaque horaire.	Pièce(s) jointe(s) n° 2 Nom(s) du(des) fichiers : Fréquence Hebdomadaire Brest - Quimper (Central Bus Station)

Itinéraire Brest - Quimper (Central Bus Station)

Itinéraire Brest - Quimper (Central Bus Station)



Pièce Jointe N° 2 :

Fréquence Hebdomadaire Brest - Quimper (Central Bus Station)

Fréquence Hebdomadaire Brest - Quimper (Central Bus Station)

Jour/Itinéraire	Départs de		Départs de	
	Brest - Quimper (Central Bus Station)		Quimper (Central Bus Station) - Brest	
	Horaire Dép	Horaire Arr	Horaire Dép	Horaire Arr
Lundi	11h50	12h45	21h35	22h35
Mardi	11h50	12h45	21h35	22h35
Mercredi	11h50	12h45	21h35	22h35
Jeudi	11h50	12h45	21h35	22h35
Vendredi	11h50	12h45	21h35	22h35
Samedi	11h50	12h45	21h35	22h35
Dimanche	11h50	12h45	21h35	22h35
Offre par trajet	49	Places par bus, tous les jours	49	Places par bus, tous les jours

Nombre de trajet : 14

Nombre de semaine : 52